

RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE AD-HOC
Rapport municipal n° 31/2023
Fourniture et installation de deux toilettes sèches à Prazqueron et aux Esserpys

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

La commission technique ad-hoc constituée de MM. Luis Borda, Jean-Claude Hoser et Tommaso Mignaniello s'est réunie le jeudi 4 mai 2023 afin d'examiner le rapport municipal cité en titre, d'en discuter et de rédiger son rapport. Nous remercions MM. Blaise Jaunin, municipal, et Cédric Botré, chef du service des travaux de notre Commune, pour la documentation et les précisions apportées lors de la séance du mardi 25 avril 2023 en présence de M. Jean-Claude Hoser.

Introduction

La municipalité demande un crédit de CHF 70'000 pour la fourniture et l'installation de deux toilettes sèches, respectivement dans les parcs publics de Prazqueron et des Esserpys.

Elle justifie sa demande par le fait que les modèles actuellement installés, de type chimique, sur le site de Prazqueron n'ont pas donné entière satisfaction. Cela est vraisemblablement dû à leur aspect : toilettes de chantier perçues comme malodorantes et peu engageantes.

L'objectif de ce préavis est donc de proposer un nouveau concept de toilettes, modernes et plus accueillantes, conformes aux critères de durabilité préconisés par le service des travaux. Le modèle retenu, genre toilettes sèches, fonctionne sans eau ni électricité, mais uniquement grâce à l'air et au soleil. De plus, le système ne demande pas beaucoup de maintenance, 2 à 3 vidanges par an selon utilisation.

Analyse et position de la commission

A propos du modèle choisi, une recherche sur le Web a permis de constater qu'il n'y avait pas de modèle comparable sur le marché suisse. Cela est principalement dû au fait que le modèle Kazuba est breveté. De ce fait, il n'a pas été possible d'avoir un autre devis à titre comparatif.

Il s'agit d'un nouveau concept particulièrement intéressant, qui sort du lot par son autonomie, son efficacité, la qualité de ses finitions et son aspect beaucoup plus accueillant que les WC publics mobiles ordinaires. Le fait que de nombreuses communes aient déjà installé ce modèle parle également en sa faveur.

Il faut encore préciser que le coût d'une seule toilette reviendrait à CHF 45'000, raison pour laquelle il a été décidé d'en prendre deux.

La commission a obtenu, de la part du service des travaux, des réponses satisfaisantes par rapport à d'autres critères tels que le choix stratégique des emplacements, la visibilité, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, la facilité d'installation (et désinstallation), l'ouverture des toilettes 24/24, leur éclairage de nuit, la durée de vie de plus de 10 ans ainsi que l'entretien annuel limité.

Conclusion

Compte tenu des éléments ci-dessus, la commission adopte à l'unanimité de ses membres le rapport municipal n°31/2023 et vous invite, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil communal de Romanel-sur-Lausanne, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Romanel-sur-Lausanne.

- vu la réponse municipale no 31/2023 adoptée en séance du 17 avril 2023 ;
- ouï le rapport de la Commission des finances ;
- ouï le rapport de la Commission technique ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

Décide

- d'accepter le préavis tel que présenté ;
- d'accorder un crédit de construction de CHF 70'000.00 TTC pour la fourniture et l'installation de deux toilettes sèches, l'une à Prazqueron et l'autre aux Esserpys ;
- d'autoriser le financement de cette dépense par la trésorerie courante ou, au besoin, sur les lignes de crédit disponibles, dans les limites du plafond d'endettement ;
- d'autoriser l'amortissement de cette dépense sur une durée maximale de 10 ans.

Romanel-sur-Lausanne, le 11 mai 2023

La commission :

Luis Borda

Jean-Claude Hoser

Tommaso Mignaniello